



Communiqué de presse

Paris, le 26 janvier 2026

La Mutuelle Familiale devient la 1ère mutuelle « ambassadrice du don d'organes et de tissus ».

La Mutuelle Familiale est fière d'annoncer être officiellement devenue la première mutuelle en France à recevoir le label « ambassadrice du don d'organes et de tissus ».

Un engagement solidaire et responsable

Cet engagement inédit s'est concrétisé par la signature d'une charte entre la Présidente de La Mutuelle Familiale, Sylvie Ben Jaber, et le collectif Greffes+, représenté par Thomas Thuillier, Coordinateur Hospitalier des Prélèvements d'Organes et de Tissus.

En tant qu'acteur engagé de la santé et complémentaire santé, cette implication volontariste de la mutuelle s'inscrit dans la droite ligne des valeurs de solidarité, de partage et de responsabilité collective qu'elle porte. C'est une contribution très concrète à une démarche vitale permettant de sauver ou de prolonger des vies, tout en respectant pleinement les convictions et décisions de chacun.

« En devenant la première mutuelle ambassadrice du don d'organes, La Mutuelle Familiale affirme son rôle sociétal. Notre mission ne se limite pas au remboursement des soins ; nous œuvrons pour la santé dans sa globalité. Lever les tabous, accompagner le libre choix de nos adhérents et salariés, sensibiliser sur un sujet aussi essentiel est une évidence pour nous. Le don d'organes et de tissus, parlons-en ! » déclare Sylvie Ben Jaber, Présidente de La Mutuelle Familiale.

Sensibiliser, informer et lever les tabous

Objectivement mal connu et entouré de nombreuses idées reçues, le don d'organes reste un sujet difficile à aborder. Pourtant, exprimer clairement ses souhaits et en parler avec ses proches permet d'éviter à ces derniers d'avoir à prendre une décision personnelle dans un moment déjà douloureux.

En tant que mutuelle ambassadrice, La Mutuelle Familiale s'engage à :

- Organiser des sessions d'information régulières pour ses adhérents et ses salariés.
- Sensibiliser sur l'importance du don et déconstruire les tabous qui l'entourent.
- Expliquer de manière pédagogique les étapes du parcours d'un donneur et d'un receveur.
- Informer sur les démarches permettant d'exprimer ses volontés et ses directives anticipées.

CONTACT PRESSE

servicecommunication@mutuelle-familiale.fr

A propos de La Mutuelle Familiale

Depuis près de 90 ans, La Mutuelle Familiale contribue au développement culturel, moral, intellectuel et physique de ses adhérents en apportant un accompagnement continu lors des moments clés de leur vie, résumé dans sa signature « Plus qu'une mutuelle, une **Complémentaire de vie** ».

Mutuelle indépendante, classée dans le Top 30 des premières mutuelles françaises*, parmi plus de 200 mutuelles, La Mutuelle Familiale milite pour que la santé ne soit jamais une marchandise. **Sa raison d'être** est de « résister à l'individualisme et à tout recul de la Sécurité sociale, agir pour l'accès aux droits et à la prévention et innover pour garantir une protection sociale de haut niveau, afin de contribuer à transformer la société aux côtés d'autres acteurs engagés ».

Chiffres clés (rapport d'activité 2025) : Près de 170 000 personnes couvertes en contrats individuels ou collectifs, 32 agences de proximité, 130,4 millions € de chiffres d'affaires, un taux de solvabilité de 266 %.

* Classement des mutuelles 2025 par l'Argus de l'assurance.

Retrouvez-nous sur <https://www.mutuelle-familiale.fr> et sur nos réseaux sociaux

